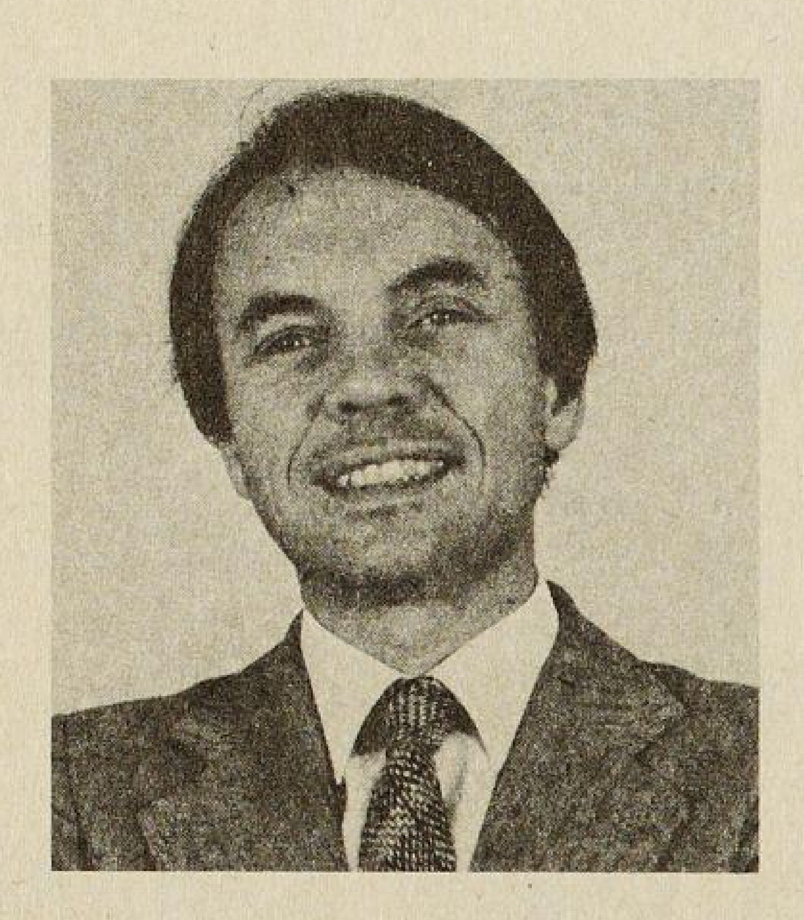
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

Département de la Seine-Saint-Denis

9e Circonscription - CLICHY-SOUS-BOIS - COUBRON - GAGNY GOURNAY-SUR-MARNE - LIVRY-GARGAN - MONTFERMEIL - NEUILLY-SUR-MARNE - NEUILLY-PLAISANCE - NOISY-LE-GRAND - LE RAINCY - VAUJOURS

Candidats Socialistes pour la Majorité de la France



Jacques MAHÉAS

— 42 ans.
— Né à Ivry-sur-Seine de parents bretons.
— Enseignant depuis 1960, successivement instituteur, puis professeur de mathématiques, il est devenu principal de collège depuis 5 ans et dirige actuellement un établissement de 800 élèves à Noisy-le-Grand.
— Pendant 20 ans, il a consacré ses loisirs à l'encadrement des centres de vacances.
— Militant actif du Parti socialiste, il est élu Conseiller Général de Neuilly-sur-Marne en 1976.
— Tête de liste du Parti socialiste aux élections municipales de 1977, il devient maire de Neuilly-sur-Marne (élu par plus de 2/3 des Nocéens).



Claude BARBARA

Remplaçant

— 43 ans.
— Habitant Gagny depuis toujours.
— Militant d'associations socio-culturelles.
— Syndicaliste.
— Adhérent au Parti Socialiste dès sa fondation en 1971.
— Maître assistant à l'Université de Paris.
— Premier adjoint des socialistes à Gagny, il prend en charge les finances et l'urbanisme.

Le Parti communiste — représenté par sa candidate M.-T. GOUTMANN — toutes les formations de gauche appellent l'ensemble des électrices et des électeurs qui leur ont fait confiance le 14 juin à reporter leurs suffrages sur le nom de

Jacques MAHÉAS

Maire et Conseiller Général de Neuilly-sur-Marne

9[e] CIRCONSCRIPTION : CLICHY-SOUS-BOIS - COUBRON - GAGNY - GOURNAY-SUR-MARNE
LIVRY-GARGAN - MONTFERMEIL - NEUILLY-SUR-MARNE - NEUILLY-PLAISANCE
NOISY-LE-GRAND - LE RAINCY - VAUJOURS

Dans la neuvième circonscription, dans toute la France, la volonté de changement exprimée le 10 mai 1981 s'est amplifiée dimanche dernier.

Electeurs, Electrices, vous avez choisi Jacques MAHÉAS et Claude BARBARA pour représenter les forces de Gauche au deuxième tour.

Deux impératifs guideront votre choix :

— Donner au Président de la République, François MITTERRAND, les moyens d'appliquer le programme mis en œuvre par le Gouvernement de Pierre MAUROY. Jacques MAHÉAS, à l'Assemblée avec la nouvelle majorité présidentielle votera les lois qui permettront un changement plus profond à terme (un emploi pour tous, une plus grande liberté, une réelle insertion de la jeunesse dans la vie, la justice sociale, la responsabilité et la dignité de chacun...).

— Battre la droite revancharde qui fonde toute sa propagande sur le mensonge, la duplicité et la peur, gommant le bilan catastrophique qu'elle nous lègue et que le pays vient par deux fois de sanctionner.

LE 21 JUIN, CONFIRMEZ VOTRE CHOIX.

VOTEZ

Jacques MAHÉAS et Claude BARBARA

candidats uniques
de toutes les forces de gauche

Vu, les candidats

Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se sont rencontrées le 15 juin 1981 au siège de la Fédération Socialiste.

Elles ont enregistré avec satisfaction, au lendemain du premier tour des élections législatives, la confirmation du succès de la gauche aux élections présidentielles. En effet, dans le département, la progression des forces de gauche, et singulièrement du Parti Socialiste, ainsi que l'élection de Maurice NILES et Jack RALITE, députés de la nouvelle majorité de gauche, ont très largement contribué à ce résultat.

Partout, la droite recule. Dans notre département, où sa politique de désindustrialisation, de chômage et de misère se traduit de façon castastrophique, les travailleurs ont infligé à la droite une nouvelle et cuisante défaite.

Il apparaît dès à présent que la majorité présidentielle disposera à l'Assemblée Nationale d'une majorité de gauche permettant la mise en œuvre des mesures économiques et sociales que chacun attend.

En Seine-Saint-Denis, elle doit détenir le 21 juin la totalité des sièges.

Il reste cependant à confirmer et à amplifier au second tour la dynamique exprimée le 14 juin. Il est nécessaire que se dégage une volonté de rassemblement populaire, sur des bases politiques claires et durables.

Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se réjouissent des accords nationaux des 4 et 15 juin et appellent les électrices et les électeurs à voter massivement le 21 juin, dans l'intérêt du pays, pour les candidats de gauche placés en tête par le suffrage universel : François ASENSI, Claude BARTOLONE, Gilbert BONNEMAISON, Jacques MAHEAS, Véronique NEIERTZ, Louis ODRU, Pierre ZARKA.

Ainsi seront créées les meilleures conditions qui permettront la constitution d'une majorité cohérente et durable décidée à tout mettre en œuvre pour participer à l'application de la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François MITTERRAND à la Présidence de la République.

Pantin, le 15 juin 1981.

Imp. Barbou - 845.80.88